

Paris, le 13 juin 2018

SOUTIEN AUX COLLÈGUES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES INJUSTEMENT MIS EN CAUSE

C'est dans un climat de tension consécutif à la contestation de la loi ORE et à la tenue des examens, au sujet duquel la présidence de l'université de Nantes porte une grande part de responsabilité, que deux de nos collègues enseignant·e·s-chercheur·euse·s, ainsi que des étudiant·e·s, sont accusé·e·s d'agression, le vendredi 18 mai 2018, à l'égard de personnels de l'université.

Selon les informations de la section locale du SNESUP-FSU, si le ton des étudiants a pu en effet être ressenti comme agressif, il n'y a pas eu d'insulte directe ni d'agression physique à l'encontre des personnels ayant porté plainte. Pourtant, deux collègues ont été incriminés alors qu'ils n'ont en aucun cas participé à la montée de la tension : ils ont au contraire tout fait pour éviter que la situation ne dégénère en jouant le rôle de médiateurs.

Sous couvert de défendre la communauté universitaire menacée, la décision du président de l'université de suspendre l'un des collègues, en l'absence de fait avéré, met gravement en cause la présomption d'innocence et le pénalise dans ses missions.

Le SNESUP-FSU apporte tout son soutien aux collègues, demande que la suspension soit levée, que la protection fonctionnelle leur soit accordée, et qu'une enquête administrative fasse toute la lumière sur cette affaire, en toute impartialité. ■

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)